

## **Rapport 2013 de la Commission Spécifique ASE**

Les sujets abordés cette année ont été :

- VAE : difficultés de trouver des experts et harmonisation de leurs conditions de travail
- Projet pilote : formation raccourcie pour les personnes ayant un diplôme de l'ECG + 1 an d'expérience pratique dans le domaine socio-éducatif
- Projet d'inclure une matu-pro dans le CFC ASE
- Le souhait que le certificat de bonne vie et mœurs soit exigé par tous les employeurs : uniformité des pratiques.